

Communiqué de presse de l'UNPDM

L'UNPDM garde le cap autour d'une équipe déterminée et renouvelle sa confiance à son Président Jean-Roch Meunier

Paris le 27 mars 2025. La réélection de Jean-Roch Meunier au poste de Président de l'Union des Prestataires de Services et Distributeurs de Matériel médical (UNPDM), soutenu par un Bureau renouvelé, confirme la dynamique de croissance du premier syndicat en nombre d'affiliés de la branche des PSDM/PSAD, pour les 3 prochaines années.

Directeur Général Délégué de Pharmat, filiale maintien et santé à domicile du groupe CERP Rhin Rhône Méditerranée, Jean-Roch MEUNIER poursuit son engagement pour la reconnaissance de la profession des prestataires en tant qu'acteurs de la santé à domicile.

Dans ses missions, il pourra compter sur l'expertise professionnelle de la nouvelle équipe à ses côtés :

- Vice-présidence Communication et Services : Isabelle BLANC – Collège Groupements (CAP VITAL)
- Vice-présidence Droit social : Elodie UBEDA – Collège Sociétés (UBEDA MEDICAL)
- Vice-présidence Métier Titre IV Handicap : Frédéric PIANT – Collège sociétés (CGPDM)
- Vice-présidence Métier Titre I Médico-technique : Isabelle BAUMANN – SYNPOL
- Vice-présidence Métier Titre I Orthopédie : Patrick MAGNETTO – FSPF
- Vice-présidence Métier Titre I MAD : Guillaume BOCCARD – Collège Groupements (DISTRIB CLUB MEDICAL)
- Trésorerie : David SEILLAN – SYNPOL

Un président expérimenté et mobilisé pour la profession

Engagé pour la défense des PSDM/PSAD, Jean-Roch Meunier alerte sur la réforme cruciale du fauteuil roulant publiée mais impossible à mettre en œuvre sur le terrain sans aménagements. Il rappelle également l'enjeu du financement du maintien à domicile face au vieillissement de la population et à la prévalence des maladies chroniques, dans un contexte de baisse continue des tarifs, et alerte sur la santé économique des acteurs. Entre l'hôpital et la médecine de ville, les prestataires de dispositifs médicaux jouent un rôle majeur au quotidien aux côtés des patients et des usagers sur l'ensemble du territoire et doivent être enfin reconnus par les pouvoirs publics.

A propos de l'UNPDM :

Fondée il y a plus de 50 ans, l'Union Nationale des Prestataires de Dispositifs Médicaux (UNPDM) est le premier syndicat (plus de 600 adhérents) qui représente la profession des Prestataires de Services et Distributeurs de Matériels (PSDM) auprès des instances nationales (ministère du Travail, ministère de la Santé, commissions paritaires, UNCAM, UNOCAM, CEPS, CNEDIMTS, ANSM, HAS, etc.).

Le syndicat s'adresse à tous les prestataires, qu'ils soient prestataires indépendants et/ou rattachés à un groupement, pharmaciens d'officine, grossistes distributeurs dans le domaine du Maintien à Domicile, ou structures dispensatrices d'oxygène à domicile.

Pour plus d'informations : www.unpdm.com

Contact presse : Julia Crépin - 06 74 60 13 93 - jcrepin@unpdm.com